



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
du 15 juillet 2019**

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 15 juillet 2019 à 9 h 30 à la station de production d'eau potable de la RAIM, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

M. Stéphane Handfield, 1<sup>er</sup> vice-président  
Mmes Nathalie Ricard, membre  
Louise Forest, substitut  
M. Simon Paquin, substitut

Ainsi que : Mme Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière  
MM. Daniel LeBlanc, directeur des opérations  
Louis-Philippe Buist, ing, coordonnateur génie et technologies

Étaient absents : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière  
Nathalie Bellavance, 2<sup>ième</sup> vice-présidente  
M. Don Monahan, membre

L'assistante secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Dépôt de la compilation des interventions des patrouilleurs de l'eau par secteur à ce jour pour la saison 2019
- Dépôt de l'analyse des contraventions des patrouilles de l'eau à ce jour pour la saison 2019

**RÉSOL. : 70-07-2019 (Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield  
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

**QUE** l'assemblée soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 71-07-2019 (Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Paquin  
APPUYÉ PAR : Louise Forest

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 juin 2019;
4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2019;
6. Autorisation de mandat à la Ville de Terrebonne pour l'appel d'offres de services professionnels d'un vérificateur externe pour les exercices financiers 2019 à 2023;
7. Affaires nouvelles;
8. Correspondances:
  - Ville de Mascouche – Résolution 190625-07 - Ajout d'assermentation des patrouilleurs de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 72-07-2019 (Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 juin 2019)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 juin 2019 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 73-07-2019 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Forest  
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

**QUE** les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 111 908,70 \$ et de 244 358,44 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOL. : 74-07-2019 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2019)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Paquin  
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

**QUE** la liste de paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2019 au montant de 436 066,79 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 75-07-2019 (Autorisation de mandat à la Ville de Terrebonne pour l'appel d'offres de services professionnels d'un vérificateur externe pour les exercices financiers 2019 à 2023)**

**ATTENDU** l'entrée en vigueur du projet de *Loi* 155 le 19 avril 2018;

**ATTENDU QUE** ce projet de *Loi* modifie l'article 108.2 de la *Loi sur les cités et villes* en exigeant maintenant que l'auditeur externe de la municipalité vérifie aussi les états financiers de toute personne morale qui lui est liée;

**ATTENDU QUE** la résolution CE-2019-774-DEC de la Ville de Terrebonne autorise, dans le cadre du processus d'appel d'offres pour le mandat de services professionnels de vérification externe (audit) du rapport financier de la Ville de Terrebonne, de :

- Se prévaloir des dispositions du projet de *Loi* 155 et de fixer le terme du prochain contrat à cinq (5) ans afin de couvrir la vérification des rapports financiers de 2019 à 2023 inclusivement;
- Prévoir un devis que le vérificateur externe (auditeur) de la Ville aura le mandat de vérification des régies intermunicipales (RAIM, RAETM) des organismes inclus au périmètre comptable, en l'occurrence pour l'instant Les Complexes Sportifs Terrebonne inc. (CST) et le Groupe Plein Air Terrebonne (GPAT);
- Réviser le partage des tâches entre le vérificateur externe et bureau du vérificateur général en fonction des dispositions du projet de *Loi* 155 (rapport conjoint, audit TGT, etc.);
- Utiliser la même grille de pondération que lors de l'appel d'offres SA16-5001 (447-09-2016);

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR: Louise Forest

**QUE** la Ville de Terrebonne soit autorisée à confectionner, pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, un cahier de charges, publier l'appel d'offres et ouvrir des soumissions publiques pour le mandat de services professionnels de vérification externe (audit) pour les exercices financiers 2019 à 2023 de la RAIM.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOL. : 76-07-2019 (Correspondances)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield  
APPUYÉ PAR : Simon Paquin

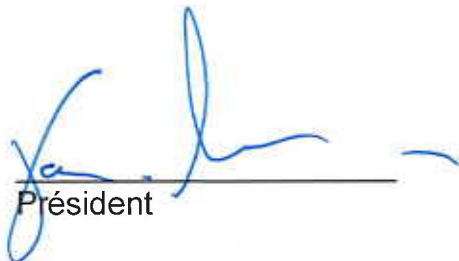
**QUE** les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentés.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 77-07-2019 (Levée de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Forest  
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

**QUE** l'assemblée soit et est levée.

  
Président

  
Assistante secrétaire-trésorière